

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mardi 10 mars 2026

Délibération N° DE_2026_024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	11	12
Date de la convocation : 26/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Thierry PALAZZETTI.

Présents : Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Thierry PALAZZETTI, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Robert BOS, Madame Muriel LAPIERRE, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Madame Cécile SAVY, Monsieur Nathan CARCENAC, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Simon FOURNIER, Monsieur Pierre CARCENAC

Représentés : Monsieur Adrien COLOMB représenté par Madame Marie-Reine RIVIERE

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - BOULANGERIE SALMIECH 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L. 2311-5 et R.2311-12

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu le compte financier unique de 2025

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire ;

Statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 ;

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un déficit de fonctionnement ;

Le Conseil Municipal dit qu'il n'y a pas d'affectation de résultat pour l'exercice 2026 ;

Date de transmission de l'acte: 25/03/2026
Date de réception de l'AR: 25/03/2026
012-211202551-DE_2026_024-DE
A G E D I

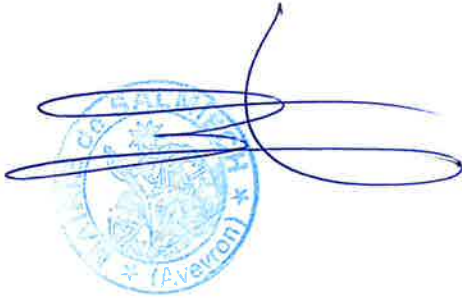
DE_2026_024

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : DEFICIT	21 378,75
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	-21 378,75
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	0,00
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	0,00
B. DEFICIT AU 31/12/2025	21 378,75

Déficit résiduel à reporter - dépense 002	21 378,75
--	-----------

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Thierry PALAZZETTI
Président de séance



Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 25/03/2026
Date de réception de l'AR: 25/03/2026
012-211202551-DE_2026_024-DE
A G E D I

